

**Cérémonie de remise  
des insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite**

**à Pierre JAFFRÉ  
Vice-président de la Société départementale d'agriculture de Loir-et-Cher**

**Lundi 21 octobre 2013  
à 17 h 30**

**Salle Capitulaire – Hôtel du Département à Blois**

**Allocution de Maurice LEROY**

*Ancien Ministre*

*Député de Loir-et-Cher*

*Président du Conseil général*

Monsieur le Préfet,

Monsieur le Sous-Préfet,

Cher Patrice MARTIN-LALANDE,

Mesdames, messieurs les Conseillers généraux,

Chers amis,

Mon cher Pierrot,

Chère Anne-Marie,

Remettre les insignes de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite est toujours un acte émouvant dans la vie d'un élu. Cela l'est d'autant plus en cette année 2013 puisque nous célébrons le cinquantenaire de la naissance de l'Ordre national du Mérite qui constitue l'une de nos distinctions nationales les plus élevées.

Créé le 3 décembre 1963 par le Général de Gaulle, et se substituant à seize distinctions existantes précédemment, il récompense les mérites distingués acquis soit dans une fonction publique civile ou militaire, soit dans l'exercice d'une activité privée.

Contrairement à ce que certaines des personnes réunies aujourd'hui pourraient penser, notre ami Pierre JAFFRÉ n'est pas solognot de naissance. C'est à environ 300 kilomètres à l'ouest du Loir-et-Cher, dans la commune de Couëron, non loin de Nantes, dans ce département qui était alors nommé la Loire-inférieure, aujourd'hui Loire-Atlantique, que tu as vu le jour au cœur de l'occupation allemande, le 13 juin 1943. Dans ce contexte, bouleversé par la Seconde Guerre mondiale, il est à noter que tu es né lors d'un mois particulièrement historique puisque c'est huit jours après ta naissance que le grand résistant Jean Moulin a été arrêté par la gestapo. Dans un tout autre domaine, à titre anecdotique et afin de prouver que je suis capable de réaliser de grands écarts culturels, je tiens également à indiquer que tu es né deux jours seulement avant un chanteur célèbre appelé Johnny Hallyday !

C'est en Bretagne que tu vivras les dix premières années de ta vie auprès de tes parents paysans, Joseph et Anastasie et de tes sœur et frère aînés, Albert et Thérèse. La Bretagne souffrant dans ces années-là d'une surpopulation agricole, les cultivateurs étaient alors invités à s'expatrier dans d'autres régions plus attractives en la matière. C'est ainsi que tes parents, après avoir visité des exploitations dans la Vienne, le Lot-et-Garonne, et la Creuse jetèrent finalement leur dévolu sur le Loir-et-Cher et la Sologne plus particulièrement. Je leur suis infiniment reconnaissant car si leur choix avait été différent, nous n'aurions pas eu le plaisir de nous connaître. C'est donc en 1953 que tes parents s'installent dans une ferme de 100 hectares sur le territoire de la commune de Neung-sur-Beuvron.

C'est dans cette même commune que tu entames ta scolarité avant de la poursuivre au lycée agricole de Souvigny-en-Sologne où tu obtiens ton CAP. A l'issue de cette formation, tu deviens aide-familial dans la ferme de tes parents. Cette période qui s'ouvre alors ne sera interrompue que par ton service militaire que tu vas accomplir seize mois durant en Allemagne à cheval entre l'année 1963 et l'année 1964. De cet épisode militaire, tu diras y avoir acquis un complément de formation. En effet, comme tu étais affecté dans les chars, ce qui t'as d'ailleurs amené à participer aux manœuvres de l'OTAN en Allemagne, tu as ainsi pu te familiariser avec la mécanique, ce qui te sera grandement utile lors de la mécanisation du monde agricole dans les années suivantes. Un an après ton retour de l'armée, tu vas reprendre l'exploitation de tes parents. Le jeune homme de vingt-deux ans que tu es alors se trouve donc face à de lourdes responsabilités. Tes parents seront encore à tes côtés pendant quelques années afin de t'aider à exercer au mieux ce métier, qui est d'ailleurs davantage une vocation qu'un métier. Nul

besoin d'être issu d'une famille de paysans pour deviner les contraintes, les sacrifices, les joies, les inquiétudes et les doutes que représente une telle activité. Outre tes parents, tu vas bientôt également être secondé par une autre personne qui entre dans ta vie au même moment. Je veux parler, bien entendu d'Anne-Marie. Une jeune femme qui n'était-autre que la fille du maire de la commune voisine, La Marolle-en-Sologne ! Anne-Marie va accepter de porter ton nom en 1965. Ensemble, vous déciderez, quelques années plus tard, de remplacer le cheptel laitier par un cheptel de bovins de la viande de race « Maine Anjou » que l'on appelle aujourd'hui « Rouge des prés », et que vous nourrissez essentiellement avec les céréales et le foin produits sur l'exploitation.

C'est durant ces mêmes années qui suivent votre installation que tu vas faire le choix de t'investir dans des structures professionnelles, notamment sur les instances de Georges DAUDU, qui a été un véritable mentor pour toi. Décédé en 2009, notre regretté Georges avait été maire de Maray pendant près d'un demi-siècle, conseiller général du canton de Mennetou-sur-Cher réélu à six reprises ! Et Vice-président du Conseil général pendant trente-quatre ans ! Ton implication, cher Pierrot, est tout à ton honneur et témoigne de ta volonté constante de peser sur les orientations politiques concernant le monde agricole. A peine âgé de vingt-cinq ans, tu deviens Président fondateur de la section cantonale de Neung-sur-Beuvron du Centre départemental des jeunes agriculteurs en cette année 1968. Deux ans plus tard, tu deviendras membre du bureau départemental.

Durant cette même année 1970, tu deviens administrateur-fondateur du groupement des éleveurs de Sologne que tu présideras bien des années plus tard. Parallèlement, et persuadé de la nécessité de développer l'hygiène dans l'élevage, tu intègres en 1973, précisément en qualité de représentant des éleveurs de Sologne, le conseil d'administration de la coopérative d'hygiène qui deviendra ensuite le groupement départemental sanitaire. Là encore, tu entres administrateur et tu en sors Président. Rien décidément ne semble pouvoir s'opposer à ton irrésistible ascension. Bien entendu, je dis cela en badinant car ce n'est évidemment pas par ambition personnelle que tu as occupé de telles fonctions. En effet, lorsque tu as présidé cette structure professionnelle dix années durant, entre 1995 et 2005, tu as sans cesse été habité par le souci constant de la meilleure utilisation possible des fonds mis à votre disposition, notamment ceux émanant du Conseil général, au service de l'intérêt collectif des 1 360 éleveurs adhérents. Sur le plan de la santé animale, les objectifs que vous vous étiez assignés ont été atteints que cela soit en matière de prévention contre la listéria en production laitière ou en matière de lutte contre les maladies et parasitoses majeures comme la brucellose, la tuberculose, la leucose ou encore l'hypodermose bovine. C'est sans conteste grâce à ton activisme et à celui des personnes qui t'entouraient que notre département a alors été reconnu

comme le premier de France le plus impliqué dans le domaine sanitaire. Le Loir-et-Cher est ainsi devenu l'un des douze premiers départements à être admis dans le cadre du Réseau Sanitaire Bovin. Le Groupement départemental sanitaire a, du reste, toujours apporté, en matière d'hygiène, un soutien efficace à toutes les filières d'élevage et de transformation. C'est également au moment où tu occupais ces fonctions de Président du Groupement de Défense sanitaire que tu as largement mobilisé la profession afin de vous impliquer dans le plan de sauvetage de l'abattoir de Vendôme au début des années 2000.

Du groupement départemental à la Fédération nationale, il n'y a qu'un pas que tu franchis allégrement puisqu'en 1995, l'année même où tu deviens Président du groupement départemental sanitaire de Loir-et-Cher, tu es également devenu administrateur, représentant la région Centre, à la Fédération nationale du groupement de défense sanitaire. Parallèlement, tu as également siégé à la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher vingt-huit années durant au sein de laquelle tu as été Président de la section « bovins croissance ». Je n'oublie pas non plus ton engagement, pendant quinze ans, au sein de la Fédération de défense contre les organismes nuisibles – notamment dans la lutte contre les ragondins – ni tes fonctions d'assesseur auprès du Tribunal paritaire des baux ruraux à Romorantin-Lanthenay pour lesquelles tu as été cinq fois reconduit durant un quart de siècle. Il est à noter que tu as pris beaucoup de plaisir à exercer cette mission, qui t'a amené, le premier vendredi de chaque mois, à traiter cinq ou six affaires concernant des litiges notamment en lien avec la chasse.

Mais si, dans ce très beau parcours, j'occultais tes responsabilités au sein de la Société départementale d'agriculture de Loir-et-Cher, le moins que l'on puisse dire, c'est que cela manquerait à ta biographie. Depuis 1980, tu en as été successivement membre, secrétaire général adjoint, secrétaire général, vice-président départemental et, à ce titre, Président du comité d'organisation du comice agricole annuel. Il convient de rappeler pour ceux qui s'en souviennent qu'à une époque pas encore si lointaine, un comice se tenait dans presque chacun des cantons de notre département. Dans un souci d'efficience, il a donc été décidé de fédérer l'ensemble de ces énergies qui étaient trop dispersées afin de déboucher sur deux comices agricoles annuels, respectivement dans le nord et le sud du département et qui nécessite une très lourde organisation. En 2011 et 2012, il n'y en eu qu'un seul dans l'année, et de nouveau deux durant cette année 2013. Ces manifestations de très grande envergure, devrais-je même dire ces démonstrations de force des agriculteurs, attirent toujours un public nombreux aussi bien composé de ruraux que de citadins. C'est à toi, cher Pierrot, et aux personnes qui t'entourent, que nous devons la réalisation et le succès de cette très belle vitrine du monde agricole pour laquelle le Conseil général s'est toujours impliqué. Le dernier comice qui s'est tenu sur le territoire de la commune de Saint-Julien-sur-Cher, à la fin du mois de juin, a de

nouveau prouvé, si tant est qu'il faille encore le prouver, la réussite et le bien-fondé de cette entreprise. Le revers de la médaille, c'est qu'à l'occasion de ce dernier comice agricole, tu as annoncé que tu renonçais à poursuivre ta tâche afin de passer la main. A cet effet, le moment me semble particulièrement opportun de t'exprimer notre plus sincère gratitude pour tout le travail, le temps et l'énergie que tu as placés au service du monde agricole durant toutes ces décennies. C'est parce que tu as toujours ressenti le besoin de t'investir pour défendre ta profession et que tu as été pris dans cet engrenage qui t'a conduit à occuper tant de responsabilités aussi lourdes que passionnantes.

Maintenant que tu as franchi le cap des soixante-dix printemps, bien que cela soit encore la force de l'âge, tu ressens donc le besoin de te recentrer sur l'essentiel, même si, beaucoup le savent, tu restes disponible pour continuer à prodiguer des conseils aux nouvelles générations d'agriculteurs. L'essentiel, dans ta vie, cela comprend, bien entendu, ta famille. Anne-Marie, ton épouse, que j'ai déjà citée et qui marche à tes côtés depuis bientôt un demi-siècle, t'a donné deux enfants : Frédéric et Valérie. Ces derniers ont déjà fait de toi, et par trois fois, un grand-père avec les naissances d'Antoine, Adrien et Clément. Ton fils Frédéric a choisi de marcher sur tes pas puisqu'il a suivi des études agricoles avant de rejoindre l'exploitation familiale. Il est par ailleurs ton digne successeur en qualité de Président du groupement départemental sanitaire de Loir-et-Cher. J'en profite également pour saluer la présence de ton frère, Albert JAFFRÉ, également exploitant agricole dans le Loir-et-Cher.

Bien qu'officiellement retraité depuis plus de dix ans, tu n'en continues pas moins à participer, avec ton fils, à la foire de Rennes où vous remportez régulièrement des prix, mais aussi au salon de l'agriculture et du machinisme agricole de Paris, dont ta première participation remonte à 1976, la fameuse année de la canicule. C'est d'ailleurs lors de l'édition de 1987 que tu y as présenté ton taureau « Royal » – Royal étant son prénom et il ne pouvait lui en être attribué un de meilleur – puisque avec ses 1 922 kilos, il a remporté le titre de champion du monde du taureau le plus lourd. Signalons que ce record n'a toujours pas été dépassé jusqu'à présent et que s'il devait l'être un jour, gageons que ce soit, derechef, un taureau loir-et-chérien qui remporte la palme.

Déjà élevé au rang de chevalier, promu à celui d'officier, puis de commandeur de l'Ordre du mérite agricole, une nouvelle distinction t'est donc attribuée aujourd'hui. Je sais combien tu sauras t'en montrer digne tout en conservant cette humilité dont tu ne t'es jamais départi. Et ce ne sont pas ceux qui te connaissent bien qui diront le contraire. La qualité de ton parcours et le bilan que tu laisses derrière toi sont exemplaires. Homme de la terre tu es, homme de la terre tu resteras et c'est sans doute pourquoi tu as préféré privilégier ton action en faveur du monde

agricole plutôt que de briguer des mandats locaux, alors même que ton beau-père, Léon Vaslin, a été maire de La Marolle-en-Sologne pendant plus de trente-cinq ans et que tu aurais pu raisonnablement envisager de te présenter à sa succession. Tes qualités et la vie que tu as menée m'inspirent cette citation du moraliste Jean de La Bruyère : « *La modestie est au mérite ce que les ombres sont aux figures dans un tableau : elle lui donne force et relief* ».

\*\*\*\*\*

**C'est pourquoi Pierre JAFFRÉ, au nom du Président de la République, nous vous faisons Chevalier de l'Ordre National du Mérite.**